

SAUMONS & TRUITES

DE BRETAGNE ET DE BASSE NORMANDIE

Trimestriel - Nouvelle Série - 2^e Trimestre 1971

N° 2 - 3 F



EAU ET RIVIERES DE BRETAGNE
A. P. P. S. B.
Maison des Associations
S. Allendé - Bât. E
12, rue Colbert
56100 LORIENT - TEL. (97) 84.88.95

**PROTECTION DES SALMONIDES
DEFENSE DES RIVIERES
LUTTE CONTRE LA POLLUTION**

A.P.P.S.B. 1 rue des Primevères - 56-QUEVEN

UN FIL SOLIDE COMME TROIS !



Visible dans l'air mais invisible dans l'eau.
Très, très, très résistant (surtout aux noeuds).



est un fil 100% français
qui ne vrille pas...lui!

UNE GARANTIE



**pezon
et
michel**

PEÎCHEURS de Truites et de Saumons

POUR VOTRE EQUIPEMENT

VOS ENGINs

ADRESSEZ-VOUS A UN SPECIALISTE

L. DREUMONT

19, Rue des Fontaines - LORIENT

— TELEPHONE : 64.38.91 —

**LES MEILLEURS ENGINs
AUX MEILLEURS PRIX**

LES GRANDES MARQUES :

LUXOR, MITCHELL, etc.

MOULINET A LANCER (GARANTI) :

Réclame : 12,50 Fr.

LE PLUS GRAND CHOIX : GROS ET DETAIL

— PERMIS DE PECHE —



**300 MAGASINS
A VOTRE SERVICE
DANS LA REGION**

COOP :

UNE ASSOCIATION QUI ASSURE
LA DEFENSE DES CONSOMMATEURS
ET MET A LEUR DISPOSITION

- LE CREDIT MENAGER COOP
- UNE BANQUE : LA B. C. C.
- UNE COMPAGNIE D'ASSURANCES
- UN SERVICE SOCIAL...

PECHEURS...

CONSERVEZ LE
SOUVENIR DE VOS
PRISES...



ACHETEZ VOTRE MATÉRIEL AU

CINE-PHOTO-CLUB

photo

cinéma

son

LES PLUS GRANDES MARQUES

AUX MEILLEURS PRIX

23, boulevard Leclerc - 56 - LORIENT

Tél. 64.51.22

EXPEDITION FRANCO AU-DESSUS DE 50 F. D'ACHAT
— RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE —

Directeur de Publication :

J.C. PIERRE

1, rue des Primevères
56-QUEVEN

Abonnement : 10 F par an

C.C.P. 3519-12 N Nantes

Banque : B.C.C. Lorient

Imprimerie :

Imprimerie Centrale

6, rue Faïdherbe, Lorient

Téléphone 21.11.46

Dépôt légal : 2^e trimestre 1971

Tarif publicitaire :

1 page 750 F

1/2 page 500 F

1/4 page 250 F

1/8 page 150 F

Ces prix s'entendent pour une
insertion dans tous les numéros
de l'année à paraître.

Reproduction interdite, sauf ac-
cord avec la Direction du journal

Les articles paraissant sous la
rubrique « Le courrier des lec-
teurs » ne reflètent pas néces-
sairement l'opinion de
l'A.P.P.S.B. et ne sauraient en-
gager la responsabilité du
journal.

Du passé ou du futur ?

Le Saumon... Vous y croyez encore ?

Pour ma part, il y a longtemps que j'ai rangé cette espèce au côté du coelacanthé, du dinosaure et autres animaux à jamais disparus...

C'est à peu près la réponse que fit, il y a trois ou quatre ans, un haut fonctionnaire de notre région, pressé par un ami de faire « quelque chose » pour le saumon.

Ce technocrate nous a quittés, promu à d'autres fonctions, sous d'autres cieux.

Il nous a quittés, mais ses adeptes sont nombreux. Tous n'ont pas sa franchise et pensent tout bas que, décidément, l'on fait bien des histoires avec ce poisson et sa sœur, la belle fario.

Les quelques centaines de saumons qui remontent encore vers les frayères bretonnes valent-ils tous ces ennuis que l'on cherche aux industriels qui polluent « accidentellement », valent-ils ces restrictions que l'on cherche à imposer aux utilisateurs d'eau, valent-ils de nouveaux frais, de nouvelles passes, de nouvelles échelles ?

Que diable, il faut vivre avec son temps, accepter la rançon du progrès, les contraintes de la concurrence et se soumettre aux impératifs de la productivité...

A ces technocrates, à ces industriels, à ces quelques politiciens à courte vue aussi qui, en mal de démagogie, sont prêts à sacrifier toutes les rivières bretonnes pour favoriser telle et telle pisciculture commerciale sans se soucier des lois de la nature, nous dédions ces lignes extraites d'un article de Gaston Rebuffat, le célèbre alpiniste, consacré aux menaces qui pèsent sur le Parc National de la Vanoise (1).

« Lorsque, dans cent ou deux cents ans, et même plus tard, on demandera : « Qu'ont fait les hommes du XIX^e ou du XX^e siècle ? », nos lointains petits-enfants répondront : « Ils ont inventé la machine à vapeur, le moteur à explosion et bien d'autres mécaniques, mais leur plus belle invention, ce sont les parcs nationaux. Ils existent encore. Leurs machines sont bien démodées, un peu ridicules aujourd'hui, mais les poissons, les oiseaux, les chamois, les séquoias géants n'ont pas changé : ils sont toujours aussi beaux ».

« On ne détruit pas la Joconde, ni la Vénus de Milo, pourquoi détruirait-on les tableaux et les sculptures de la terre. On ne détruit pas les pianos, pourquoi détruirait-on le bruissement de la rivière, le déferlement des cascades, le clapotis de la mer, l'odeur de la terre après l'orage, le parfum des plantes et des fleurs ? »

Ces sculptures de la terre, en Bretagne, elles ont nom : Scorff, Laita, Elorn, Trieux, Leff...

Quelle chance ! nous, nous les avons connues, pour ainsi dire dans leur beauté première, riches de truites, de vairons et de saumons.

Pour les vouloir aussi belles et aussi vivantes demain, pour rappeler que le respect dû aux espèces sauvages est une forme du respect que nous devons aux générations à venir, êtes-vous sûrs, Messieurs les Technocrates, que les hommes du passé...

Mais non, nous vous laissons conclure...

Le Président de l'A.P.P.S.B.
J.-C. PIERRE

La scalimétrie

Nous avons diffusé, depuis l'ouverture un prospectus invitant les pêcheurs à nous adresser des écailles de saumons prélevées sur le dos devant la nageoire dorsale, de part et d'autre de l'épine dorsale (une cinquantaine d'écailles au total). Certains ont été intrigués par ce questionnaire, ils trouveront ici l'explication de notre action.

Adresser vos écailles et les renseignements concernant la prise (nom de la rivière, date, longueur et poids du poisson) à M. MAOUT, 38 rue Marc-Sangnier 56 - Lorient.

L'étude des écailles de poisson n'est pas une nouveauté. Depuis bien longtemps, l'écaille est considérée comme le curriculum vitæ du poisson, la plupart des grands événements de sa vie y laissent une marque indélébile. La lecture des écailles permet non seulement de connaître l'âge du poisson, mais encore la vitesse et le déroulement de sa croissance; les différents milieux dans lesquels il a vécu laissent souvent des traces observables. Les maladies qui ont pu le frapper, les périodes durant lesquelles il s'est reproduit, tous ces faits importants peuvent être marqués au niveau des écailles et la vie du poisson est ainsi reconstituée après l'examen attentif de cet enregistreur biologique.

Comment peut s'effectuer la lecture des écailles? En observant une écaille avec une forte loupe ou à l'aide d'un dispositif de projection, on observe facilement une série d'anneaux concentriques appelés circuli déposés successivement au cours de la croissance. Prenons le cas particulier du saumon qui possède des écailles dite cycloïdes par opposition à celles du bar appelées cténoïdes. Lorsque la croissance est rapide, pendant la saison chaude, l'écaille augmente de taille en peu de temps et chaque dépôt s'étend sur une grande surface, dans ce cas l'intervalle qui sépare deux circuli est relativement large. Si au contraire la croissance est lente, ce qui a lieu durant la saison froide, les dépôts successifs s'effectuent sur une faible surface, ils sont serrés les uns par rapport aux autres.

L'ensemble des circuli séparés par de grands intervalles d'une part, de courts intervalles d'autre part, forme une succession d'anneaux de croissance appelés annuli. Comme chaque année représente une saison chaude et une saison froide, on en déduit que chaque annulus correspond à une année. Ceci permet de déterminer l'âge du poisson.

La durée du séjour des tacons en eau douce varie en fonction de la latitude et de divers facteurs écologiques; dans une rivière donnée, l'âge de la migration peut même varier selon les individus.

QUE NOUS APPRENNENT LES ECAILLES DE SAUMONS?

En Bretagne, les smolts migrent vers la mer après un ou deux ans de vie en eau douce.

En vue d'une production artificielle de smolts dans nos rivières, il est extrêmement important de connaître avec le plus de précision possible, le pourcentage des poissons migrant au bout de un et deux ans. Or, il est possible de lire sur les écailles d'un saumon adulte le nombre d'années qu'il a passées dans sa rivière natale avant de gagner l'Océan.

Au cours de la croissance, l'écaille se développe autour d'un point initial: le focus qui apparaît très tôt chez l'alevin. Durant sa vie en eau douce, la croissance du tacon est faible par rapport à ce qu'elle sera en milieu marin. Le développement est cependant plus important l'été que l'hiver: des zones à circuli serrés et espacés vont se succéder.

Dès que le poisson arrive en milieu marin, sa vitesse de croissance augmente brusquement. L'été qui suit le printemps de la migration sera la période la plus intense du développement du jeune saumon; les dépôts scalaires s'étalent alors en large plage marquant une rupture nette avec les zones élaborées en eau douce.

Lorsque le saumon remonte dans sa rivière natale, il doit surmonter de nombreux obstacles; ce n'est qu'affaibli et portant de nombreuses marques qu'il atteindra sa frayère. Les frottements répétés provoquent une érosion des écailles qui s'accroît encore lors de la ponte. S'il survit à la fraye, le saumon retourne en mer pour un nouveau voyage pendant lequel sa croissance va reprendre.

L'étude de ces écailles, lorsqu'il remonte pour frayer une deuxième fois, montre, en général, assez nettement la zone d'érosion recouverte par de nouveaux anneaux de croissance.

La lecture des écailles a permis d'analyser scientifiquement les populations de nombreuses rivières. C'est ainsi que l'on sait que dans certaines d'entre elles 5 % des saumons frayent une deuxième fois, moins de 1 % une troisième. Qu'en est-il du saumon breton et bas normand? Avec votre aide à tous nous le saurons bientôt.



Grilse Castillon
3 ans d'eau douce
1 année en mer

3 ans d'eau douce
1 hiver en mer - ponte
retour en mer - 1 autre hiver
capture dans sa 3^e année de mer



A PROPOS DE L'ÉLEVAGE DES TACONS

Depuis longtemps, l'organisme responsable de la pêche dans la région de la Dee (Pays de Galles) avait installé à Maerdy une pisciculture capable de produire un million d'œufs fécondés et d'alevins par an. Ces œufs et alevins vésiculés étaient régulièrement déversés dans les affluents de la Dee. On s'aperçut à la longue que cette méthode était pratiquement inopérante pour augmenter le stock de saumons, d'une part parce que les cours d'eau ne pouvaient pas nourrir plus d'alevins que ceux qui provenaient de la reproduction naturelle, d'autre part parce que les alevins survivants étaient décimés par les prédateurs.

Aussi, en 1955 on décida d'utiliser les petits cours d'eau du bassin supérieur situés à l'amont d'obstacles infranchissables par le saumon. Ces petits cours d'eau, acides et pauvres, abondaient en petites truites sans intérêt pour le pêcheur. Celles-ci furent enlevées, ainsi que d'autres prédateurs, au moyen de la pêche électrique. On les déversa dans d'autres secteurs très pêchés où leur grossissement s'avéra nettement supérieur et introduisit des alevins de saumons à résorption de vésicule dans les petits cours d'eau ainsi nettoyés.

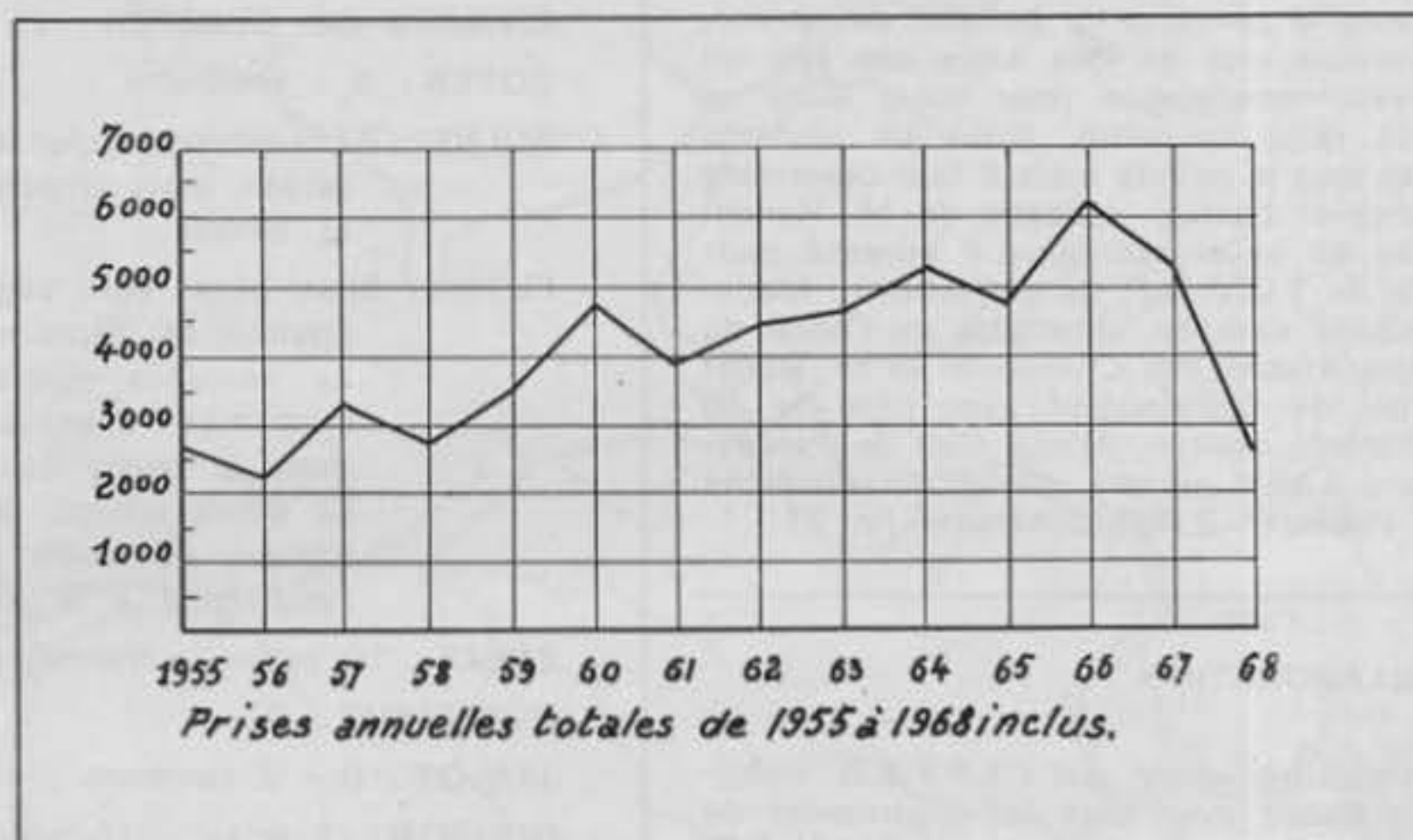
En février 1958 on retira 2.750 petites truites, et des vairons en quantité dans un ruisseau. Au mois de mai de la même année on y déversa 150.000 alevins de saumons à résorption de vésicule, espacés sur toute la longueur du cours d'eau. Des sondages effectués en février 1959 révèlent qu'il y avait environ 60 tacons et 45 truitelles pour 45 m de rives. Les tacons mesuraient en moyenne 7 à 9 cm ce qui est tout à fait satisfaisant pour la région. Ces résultats étant encourageants on réalisa un travail analogue dans d'autres ruisseaux. Comme il était pratiquement impossible de prendre toutes les truites, on s'efforçait de prendre, au printemps, les plus grosses d'entre elles. Aussi les alevins de saumons n'entraient en concurrence alimentaire qu'avec les truitelles nouvellement écloses sans crainte des prédateurs adultes. Tous les deux ans on pêchait électriquement les ruisseaux pour réduire le stock des truites adultes.

Il est impossible d'évaluer exactement le nombre des tacons susceptibles d'être nourris par ces ruisseaux, mais en avril 1964 on trouva 5.000 tacons mesurant en moyenne 17,5 cm dans le cours inférieur d'un ruisseau. Pourtant la majorité des tacons déservés en 62 avaient déjà dévalé au moment où ce sondage fut réalisé, car en février on avait constaté que les tacons avaient leur linée argentée.

En 64, après avoir ôté les prédateurs d'un cours d'eau, on déversa 41 couples de saumons matures pour les laisser frayer naturellement. Les femelles pesaient en moyenne 10 livres, aussi auraient-elles dû pondre, théoriquement, 250.000 œufs environ. On constata, assez curieusement, que ces 41 femelles avaient creusé 93 nids dans les frayères ! Malheureusement, quelques jours après la ponte, une crue d'une violence exceptionnelle détruisit toutes les frayères et le résultat de la ponte fut assez décevant.

L'élevage des tacons dans des ruisseaux au pays de Galles (G.-B.)

par D.J. IREMONOER, responsable des pêcheries de la DEE et de la CLWYD



Aussi, en juin, déversa-t-on 10.000 tacons provenant de la pisciculture.

C'est pourquoi, à la suite de cette expérience malheureuse, il nous a semblé que le déversement de tacons à résorption de vésicule était la méthode la plus sûre.

Depuis 1955 nous avons augmenté les zones de frayères naturelles de la Dee d'environ 15 km et produit entre 6 à 8.000 smolts supplémentaires par an. Nous n'avons nullement la prétention de croire que cette méthode soit la meilleure de toute pour augmenter le stock

de saumons d'une rivière et qu'il ne soit pas possible de faire mieux. Cependant, on doit remarquer qu'entre 1958 et 1967 le total des captures de saumons augmenta très rapidement dans la rivière, mais dégringola en 1968 à cause de l'U.D.N.

Un autre avantage de ces travaux fut que les truites qui restaient autrefois rachitiques dans les ruisseaux se développaient très bien quand elles étaient déversées dans le cours inférieur de la rivière où la pêche est assez intensive. (Tiré de l'annuaire officiel des rivières autorités pour 1969).

Editions BORNEMANN

15, Rue de Tournon - PARIS 6^e

P. POPOFF

**A. B. C.
de la PÊCHE
à la
MOUCHE**

PRIX : 7,50 F

FRANCO : 8,75 F

P. LACOUCHE

LA TRUITE

*ses mœurs
ses pêches*

PRIX : 8,60 F

FRANCO :

C. C. P. PARIS 20852-18

Bilan d'une ouverture

Bilan des captures une semaine après l'ouverture

BLAVET : 4 (peu significatif : rivière tardive).

SCORFF : 10 - Très médiocre.

ELLE : 50 - Presque tous dans la partie basse : Gorrets, Mothe. Une douzaine de poissons mal accrochés aux Gorrets, remis à l'eau à cause du grand nombre de témoins, mais ces poissons blessés seront à peu près sûrement victimes de la furonculose en été. On a dénombré jusqu'à 80 pêcheurs aux Gorrets.

— Bilan de l'Ellé : Moitié moins que les plus mauvaises années.

RIVIERES DE QUIMPER : 25 - Très inférieur à la normale.

GOYEN : 6 - Médiocre.

AULNE : 85 captures dans les déversoirs de Châteaulin. C'est normal pour la saison, mais le poisson reste confiné à l'aval à cause des eaux froides et basses.

ELORN : Bilan assez bon. Légère amélioration par rapport à 1970.

Environ 50 captures. Poids moyen : 3.500 kg.

La tendance qui s'est manifestée depuis trois ou quatre ans s'est confirmée : à savoir que la plus grosse partie des prises a été réalisée dans la partie basse de la rivière - secteur de La Roche-Maurice. Le cours moyen, jadis le plus valable, est pratiquement déserté. Un tronçon du cours supérieur reste néanmoins valable : de la gare de Landivisiau à la pisciculture Pouliquen.

PENZE : 10 prises - Normal pour la saison (1 saumon frais mort de l'U.D.N.).

QUEFFLEUT : 0.

JARLOT : 0 - 2 saumons morts de l'U.D.N.

DOURON : 1 prise - 15 saumons trouvés morts de l'U.D.N. depuis décembre.

LEGUER : 25 - L'U.D.N. semble en régression.

TRIEUX : 4 prises - Une catastrophe.

Les inscrits maritimes qui avaient commencé l'ouverture auparavant en avaient pris 180 au filet ! C'est scandaleux.

Apparition d'une maladie qui pourrait être l'U.D.N.

LEFF : 12 - Normal.

SELUNE : 12 prises - Médiocre.

SEE : Une dizaine de prises - Médiocre également.

◇ **LEFF** : Nombre de prises identiques aux années précédentes, entre 10 et 15. Ces prises ont été réalisées sur le bas Leff jusqu'à Saint-Jacques. Au-dessus il ne semble pas qu'il y en ait eu de capturés. Hauteur des eaux exceptionnellement basse pour la saison. Taille des poissons de 6 à 10 livres de remontée récente.

◇ **TRIEUX** : Ouverture catastrophique. La grande majorité de la remontée du début de l'hiver n'ayant pu, faute de crue, passer la rivière, a été capturée par les inscrits maritimes. On m'a signalé la présence d'un saumon malade. Aux dernières nouvelles il a été cependant pris 3 ou 4 saumons frais la semaine dernière après la grande marée près de Pontrieux. Le Trieux subit toujours la même pollution en-dessous de Guingamp et son niveau est très bas.

◇ **LEGUER** : Présence encore de quelques saumons malades, mais il semble que leur nombre va en diminuant. Nombre de prises : environ 25. Niveau d'eau bas mais convenable pour la pêche. Les prises sont réalisées sur la première portion. Il semble qu'il n'y en ait pas eu de capturés au-dessus de Pont-Coz

M. Delafargue, président de l'A.P.P. de Lanvollon nous adresse au sujet du Leff, un certain nombre de précisions intéressantes. Les travaux de déboisement du lit et des berges sont commencés. Pour l'heure, on ne prend pratiquement plus une truite dans le Leff bien que l'on ne signale pas de poisson malade (1)

Au point de vue alevinage, l'A.P.P. de Lanvollon en arrive à la conclusion que rien n'est valable si on n'agit pas d'abord sur le milieu aquatique. A l'avenir la politique de la Société sera orientée en ce sens.

Autre nouvelle qui nous est communiquée par M. Aurégan, président de la Fédération des Côtes-du-Nord : désormais dans tout l'estuaire du Leff et de l'Arguenon, en zone maritime comme en zone mixte, ni les pêcheurs à la ligne ni les inscrits maritimes ne pourront pêcher. Une bonne nouvelle que l'on voudrait bientôt voir étendue à tous nos estuaires.

(1) Nous reviendrons sur cette question de la disparition du poisson sans mortalité apparente dans le prochain numéro.

En bref...

CAP 2 000

Les adhésions ont été nombreuses depuis la parution du bulletin de janvier. Quelques uns de nos amis ont fait un travail remarquable pour nous aider et nous faire connaître. Nous ne pouvons citer tout le monde mais il faut cependant souligner l'action efficace de M. Henneville de Laval qui nous a adressé pour plus de 1 000 N.F. de cotisations ; Made-moiselle Vasselet, directrice de l'hôtel du « Bon Accueil » à Châteaulin et M. Roger Delpy de Châteauneuf avec plus de 30 adhérents chacun, M. Le Gall de Plouay. Merci à tous, et que chacun se souvienne de l'objectif 2 000 adhérents fin 71.

COLLABORATION

La collaboration que l'A.P.P.S.B. entendait établir avec tous les organismes de pêche existants est une réalité. L'A.P.P. de Concarneau, celle de Châteauneuf, la Fédération du Morbihan se sont inscrites comme membres d'honneur. L'A.P.P. de Plouay avec laquelle nous avons œuvré efficacement nous a adressé un chèque de 500 F de membre Bienfaiteur.

Nous remercions très sincèrement les présidents et les membres des bureaux des Associations qui nous aident ainsi à continuer notre effort.

Merci aussi à tous ceux qui, à titre personnel, ont pris des cartes d'honneur et de bienfaiteur.

BRIGADE SAUMON

Les pêcheurs témoins de faits de braconnage ou de pollution, y compris de déversements à la rivière de produits toxiques ou d'animaux morts (en particulier de truites et d'alevins issus de piscicultures) doivent immédiatement alerter les gardes locaux ou le président de l'A.P.P.

Si les faits semblent particulièrement graves, de même que si la présence de poissons malades est signalée ils peuvent en aviser la brigade Saumon. Tél. 3.24 à CARHAIX.



Nouvelles de nos rivières

à l'ombre du Mont Saint-Michel

Et d'abord arrêter le massacre !

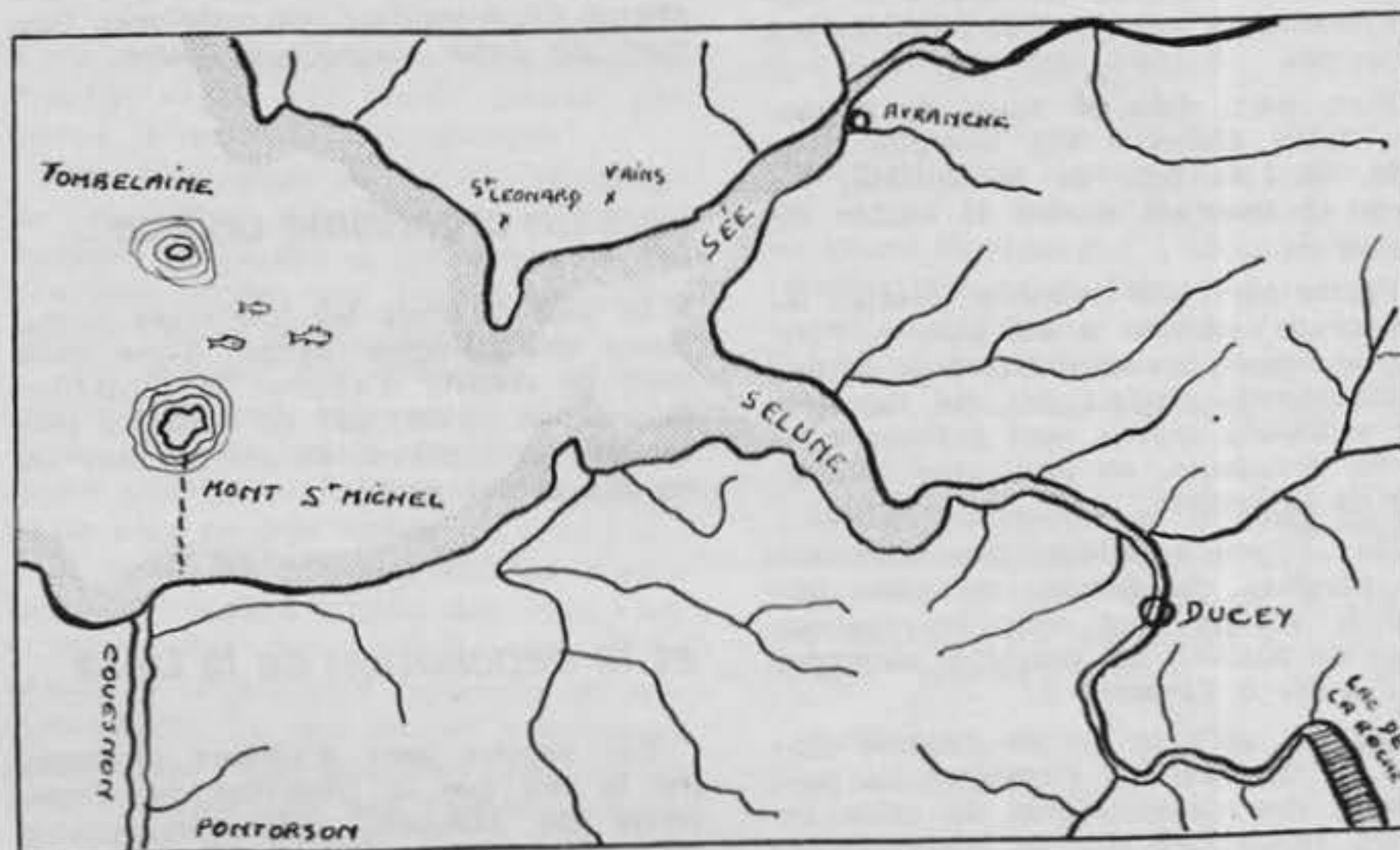
Connaissez-vous la baie du Mont Saint-Michel ?

Savez-vous que dans cette baie, derrière le Mont, aux environs du rocher de Tombelaine, se rassemblent les eaux des trois jolies rivières de l'Avranchin, Le Couesnon, la Sélune et la Sée ?

Savez-vous aussi que c'est dans ces parages que se pratique au vu et su de tout le monde la plus grande destruction régionale de saumons ? Car, si la pêche ferme le 15 juin pour les purs comme nous, elle continue pour les inscrits maritimes et les plaisanciers.

En 1969, en deux mois juillet et août, on a estimé les prises à environ 1.800 saumons ; mais... à la ligne direz-vous ? Pas du tout puisque la pêche à la ligne est fermée, mais... à la raquette. Il s'agit d'un genre de filet avec deux bras qui se referment comme vous pourriez fermer vos deux bras devant vous. Le pêcheur (si on peut s'exprimer ainsi...) se met à l'eau quand le flot monte, et voyant arriver le saumon dans très peu d'eau, le cueille tout simplement avec son engin et referme les deux bras ! On raconte au pays que certains vacanciers prennent chaque année, dans leur mois, une trentaine de saumons, ce qui leur paye facilement les vacances ! Renseignez-vous à Saint-Léonard ou à Vains, on vous le confirmera. Vous pourrez même y voir les raquettes sécher au soleil !

Où on accorde des rôles de pêche aux plaisanciers... je veux bien, mais pour certaines pêches et non pas pour ce bracon-



L'embouchure de la Sée et de la Sélune dans la baie du Mont Saint-Michel ou le plus grand traquenard à saumons de Bretagne et Normandie.

nage déguisé. Il paraît même qu'on enfouit le saumon dans le sable et la nuit venue, on va le récupérer !...

Nous demandons l'interdiction de telles pratiques et la suppression pure et simple de cet engin. Les estuaires ainsi libérés, les castillons ou madeleinaux pourront entreprendre leur remontée vers les frayères et assurer ainsi leur reproduction ; on ne regrettera pas de ne plus les voir les dimanches d'août au menu des restaurants du Mont Saint-Michel !... Les hôteliers d'ailleurs seraient les premiers

bénéficiaires de cette sage mesure, car si ce capital touristique était géré comme on sait le faire en d'autres pays, ce n'est pas en juillet et en août seulement qu'ils pourraient ouvrir leurs portes mais dès le mois de mars.

Si la brigade saumon ne suffit pas pour surveiller la baie, qu'on la fasse épauler par la gendarmerie maritime et cette fois peu de raquetteurs passeront au travers de leurs filets ! Ça ne sera que justice.

L'A.P.P.S.B.

La meilleure de l'année (suite)

J'avais fait part dans le bulletin n° 1 de mon étonnement concernant la situation aux abords immédiats de la distillerie de Brécey (Manche). Je connais plusieurs personnes qui situent très bien l'endroit décrit et qui ont un souvenir précis des odeurs caractéristiques qui s'échappent de ce cloaque !

Toutes ont eu la même réaction que moi et personne ne comprend qu'une pareille « STATION D'EPURATION » soit encore tolérée.

Je suis d'un tempérament assez têtu et le lundi 14 février avant l'ouverture générale de la truite et du saumon, je suis retourné sur les lieux, avec des amis, pour me rendre compte du résultat des récentes crues.

Eh bien !... tenez-vous bien ! Il n'y avait plus rien dans les bassins situés de chaque côté de la Sée en aval du pont et pour cause !... Sans chercher longtemps nous avons constaté... incroyable mais vrai... qu'une tranchée avait été creusée dans le remblai qui borde la rivière de façon, sans doute, à ce que tout ce précieux jus s'écoule dans celle-ci ! Avouez que c'est simple... encore fallait-il y penser ! Nous avons, bien sûr, pris quelques photos ; ça valait quand même la peine ! Nous aurons ainsi de bons souvenirs du coin ! Malheureusement... nous n'avons pas réussi à fixer l'odeur sur la pellicule !

A. H.

Vos bonnes photos

Nous serions reconnaissants à ceux de nos lecteurs possédant quelques bonnes photographies de pêche, noir et blanc, de nous les adresser pour nous aider à améliorer la présentation du journal.

nouvelles de nos rivières... nouvelles

de l'Ellé

Nous avons eu le plaisir de constater qu'à l'occasion de l'Assemblée générale de l'A.P.P. de Quimperlé un certain nombre de mesures très positives ont été prises.

D'une part, dans un souci de protection, toute pêche a été interdite dans l'Ellé, sur les lots de la Société, les mardi et vendredi durant la saison du saumon.

D'autre part, une définition précise du pêcheur de saumon a été établie. Pour faire appliquer ces mesures, deux gardes judicieusement choisis ont été recrutés. Des sanctions graves sont prévues contre les fraudeurs, en particulier l'exclusion de la société.

Nous tenons à féliciter bien vivement les membres du Bureau de cette importante société pour leurs courageuses prises de position qui porteront sûrement leurs fruits à l'avenir.

Ajoutons qu'à la fin de l'été la Société de Quimperlé a l'intention de procéder à des déversements de craie en poudre (NAUTEX) afin de dévaser certains pools et d'enrichir la rivière, ce qui sera profitable à l'ensemble des pêcheurs de l'Ellé.

Après la vente par deux propriétaires de parcours privés, de l'ancienne usine de la Mothe à un organisme public, le Conseil Supérieur de la Pêche, il s'agit à nos yeux d'un nouveau pas vers une meilleure compréhension des problèmes de l'Ellé. Nous appelons de tous nos vœux la création d'un organisme unique chargé de superviser les problèmes Saumon sur cette magnifique rivière.

vers un organisme unique...

Le jour où tous les intéressés accepteront de dialoguer autour d'une table avec la volonté d'assurer la protection du saumon et non pas de défendre telle ou telle prérogative, ce jour-là tous les espoirs seront permis.

et la dépollution de la Laïta

Ces espoirs sont d'ailleurs renforcés par le fait que la Direction des Papiers de Mauduit, usine responsable d'une grande partie des pollutions de la Laïta, fait effectuer une série d'études très poussées sur les procédés à mettre en œuvre pour éviter les pollutions.

TROIS techniques sont ainsi à l'étude:

- Le lagunage des liqueurs noires;
- Le brûlage après dessiccation;
- Le rejet en haute mer par dispersion sur une vaste étendue ainsi que cela se pratique dans les pays scandinaves, à la satisfaction générale semble-t-il.

Souhaitons que la solution intervienne rapidement car le saumon de l'Ellé se fait de plus en plus rare et on ne recrée pas les espèces disparues.

Une nouvelle menace

De nombreux membres de l'A.P.P.S.B. viennent de nous faire savoir que des truites malades avaient été capturées entre Pont-Ty-Nadan et Quimperlé. Il s'agissait de truitelles présentant de nombreuses plaies.

De l'avis de certaines personnes, il s'agirait de furunculose, pour d'autres, on serait en présence, également, d'une épidémie de **nécrose pancréatique**, de très nombreux alevins ont été découverts morts à l'aval du Zuliou.

du Scorff

Le Président de l'A.P.P.S.B. remercie le pêcheur de Scorff qui a oublié de signer sa lettre et de donner son adresse...

Cette lettre, fort intéressante, précise un certain nombre de faits de braconnage.

L.A.P.P.S.B. est parfaitement au courant des pratiques de certaines équipes de braconniers et de celles de quelques riverains. Il n'en demeure pas moins que les précisions contenues dans cette lettre sont intéressantes et recoupent les renseignements recueillis par ailleurs.

L'A.P.P.S.B. souhaite que l'auteur de cette lettre se fasse connaître, il peut être assuré de la plus totale discrétion.

du nouveau...

Ainsi que nous l'annoncions dans notre dernier bulletin, une étude est en cours pour réaliser une passe à poissons efficace au barrage du bas-Pont-Scorff.

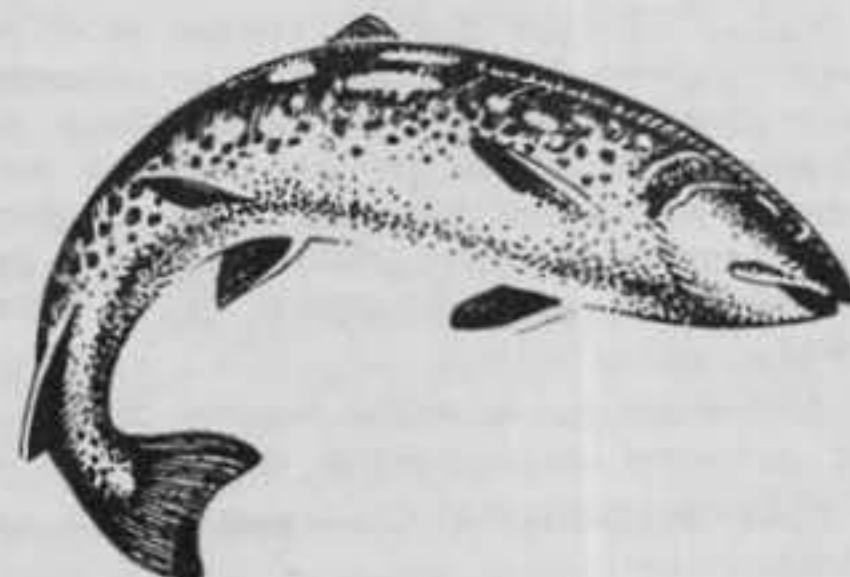
Déjà, pour la dernière marée, les remontées ont pu s'effectuer normalement. En effet, grâce à la parfaite compréhension de M^r JEGO, propriétaire du « Moulin des Princes » la vanne de décharge a été levée et immédiatement des poissons ont été signalés à l'amont.

Les saumons ont retrouvé sans peine le chemin de leurs frayères, juste retour des choses, car n'est-il pas normal que l'homme « roi de la création » respecte les lois de la nature.

Il reste maintenant à réaliser ladite passe et surtout, à interdire la destruction systématique des saumons dans l'estuaire.

Dès que les eaux baissent et que la pollution se manifeste, les saumons restent bloqués au niveau de la « Roche du Corbeau » et bien peu échappent aux carrelets.

Les Pouvoirs Publics toléreront-ils longtemps que les derniers spécimens de la plus belle espèce piscicole soient détruits par des procédés qui n'ont rien à voir avec la pêche.



On ne braconne plus sur l'Ellé et ce ne sont pas les constructeurs de cet observatoire à saumons qui nous contrediront...

Gageons qu'il s'agit d'un observatoire pour naturalistes et non pas du classique poste de braconniers.

Le Prix du Kilo de saumon vaut bien quelques initiatives.



de nos rivières... nouvelles de nos ri

de l'Aven

L'Aven déjà bien malade du fait des pollutions causées par l'agglomération de Pont-Aven (L'été, sous les ponts de la ville, la rivière est un véritable égoût) va-t-elle connaître d'autres menaces.

Comme sur l'Ellé on nous a signalé que de très nombreux alevins de truites avaient été trouvés morts.

Pour l'heure, tout diagnostic serait prématuré ; de nombreux indices font cependant penser à une épizootie de **nécrose pancréatique**. Les services vétérinaires départementaux pourront sans doute confirmer ou infirmer cette hypothèse. Le cas échéant, comme sur l'Ellé, il s'agira alors de déterminer l'origine de l'épizootie.

de l'Aulne

OBSERVATION DU CORRESPONDANT DE L'AULNE CANALISÉE

Se souvenant du nombre important de prises de saumons réalisées l'an dernier, la zone d'influence châteaulinoise a été le théâtre d'un rassemblement extraordinaire de pêcheurs venus de toutes les régions de France et même de l'étranger.

Les berges des écluses de Coatigrach et de Toularodo n'avaient jamais accueilli tant d'amis séparés depuis de longs mois et dès les premières minutes je sentais que les pêcheurs allaient tenter par un exploit de bien commencer leur saison.

Ce jour-là, trente-et-un saumons environ furent capturés entre Châteaulin et Prat-Hir.

On pourrait donc être optimiste pour l'année 1971.

Personnellement je ne le suis pas ! Car je pense que rien ne va plus.

Le poisson diminue tous les ans. Ceci est dû au nombre de plus en plus important des pêcheurs et surtout à la pollution causée par les laiteries de Châteaulin et de Carhaix. De plus, j'ai constaté actuellement au-dessus des portes d'écluses une abondance de mousse produite par les détergents et ceci en période hivernale, ce qui laisse prévoir que des catastrophes comme celles de l'an dernier se produiront l'été prochain.

Par contre, j'ai constaté que des travaux importants ont été réalisés dans les écluses situées entre Châteaulin et Châteauneuf-du-Faou. Réfection des digues, des bassins et des pertuis. Les fuites sont supprimées. Ceci par la remise en état des vannes et des portes amont et aval des écluses. La construction d'une échelle à auge dans les écluses de Prat-Hir et de Prat-Pouric devrait permettre la remontée des poissons.

Une abondance de tacons (alevinage du bassin de Châteauneuf ?) sur les frayères de l'Aulne a été constatée ces dernières années par les pêcheurs fréquentant cette partie de rivière.

Tout devrait être favorable pour la prolifération des salmonidés si la pollution (dont je parlais plus haut) ne les faisait pas disparaître d'année en année et de plus en plus nombreux.

Si donc les pouvoirs publics n'agissent efficacement auprès des industriels et auprès des communes environnant le bassin de l'Aulne pour supprimer les produits nocifs, le seul moyen à envisager serait une manifestation en masse (Faouët), ceci pour que l'opinion prenne conscience du danger.

Roger DELPY

N.D.L.R. — **Une remarque :** Le saumon est nombreux à se présenter à l'estuaire de l'Aulne en fin d'été en septembre et en octobre. Faute d'eau, il ne peut s'engager dans le canal pour rejoindre ses frayères. Autrefois, les écluses étaient « débarrées » en période d'étiage pour effectuer les travaux nécessaires. Il suffisait alors d'un petit coup d'eau pour que les poissons atteignent sans mal les frayères. Ne serait-il pas possible d'ouvrir les écluses du 15 septembre au 15 octobre ?

du Léguer

En ce moment elle est belle notre rivière, la faune aquatique est revenue. Espérons que la vidange du barrage ne détruira plus nos poissons et que les eaux resteront toujours aussi limpides qu'elles le sont à présent. L'A.P.P. de Lannion a aleviné l'année dernière en truitelles, aussi il y a une amélioration.

Sur le cours aval, le tableau est moins brillant ; la ville de Lannion pollue énormément, ainsi qu'une carrière qui concasse au-dessus de la ville à tel point que la rivière est jaune de boue.

A Plouaret, sur le Saint-Ethurien pas de changement. Déversement total et direct à la rivière des eaux de lavage et du sang de l'abattoir

R. LUCAS

Rivières de l'Avranchin

Samedi 20 février à Ducey.

Il y avait beaucoup d'appelés... mais il y a eu très peu d'élus !

Des dizaines de voitures étaient sagement alignées le long de la petite route qui longe la Sélune, au pont du bateau en amont de Ducey. Il y en avait de différentes régions de France, beaucoup de la région parisienne et même du Nord ! Quand on prétend que la pêche du saumon fait partie du tourisme, c'est bien vrai.

Malheureusement, ces dizaines de pêcheurs, on peut les évaluer au moins à 150... ont été bien déçus car à l'appel des prises, deux seulement ont pu répondre : présent !

Le lendemain dimanche, on a parlé de 3 et le lundi de 2.

Même bilan sur la Sée, 5 le samedi et 3 le dimanche, plus deux saumons que des pêcheurs ont trouvés, le ventre en l'air, en aval de Mesnil Gilbert, et deux autres sur le Loir, affluent de la Sélune, mais ceux-là semblaient avoir été fusillés ! (pratique courante dans la baie où, sous couvert de chasse aux canards, on « fusille » le saumon).

A la date du 5 mars, on peut évaluer les prises Sélune et Sée à une **trentaine de saumons**. Il est difficile d'établir une comparaison avec l'année dernière puisque à l'ouverture 1970 les rivières avaient envahi les prés et jouaient aux grands lacs. Il fut impossible d'aborder les rives pendant de nombreux jours qui parurent à tous interminablement longs !

La sécheresse des derniers mois a bien sûr été une des causes de cette ouverture désastreuse ; les rivières n'étaient guère plus hautes qu'au plein cœur de l'été, mais il y a d'autres raisons qui contribuent à la lente disparition des migrateurs, elles s'appellent : pollutions et captures démentielles des reproducteurs dans la baie en juillet - août.

Il est temps d'ouvrir les yeux, sinon c'est la mort certaine de ces deux perles de l'Avranchin qui ont nom Sée et Sélune, rivières sans obstacles, obstruées seulement par quelques arbres couchés dans leur lit et qu'on demande ardemment aux Sociétés de faire enlever. Ces deux rivières côtières devraient égaler celles d'Irlande ou d'Ecosse. Le saumon devrait y abonder si... Nous en reparlerons.

A. HENNEBELLE

Piscicultures commerciales ou Tourisme ?

Les menaces qui pèsent sur l'Elorn nous amènent à rouvrir le dossier des piscicultures commerciales.

On se souvient de la manifestation qui s'est déroulée à Le Faouët (56) le 20 décembre dernier, pour protester contre le saccage de l'Elle par la création de piscicultures commerciales.

Cette manifestation a fait grand bruit et a été relatée par de nombreux journaux, y compris des journaux parisiens, la T.V. régionale en fit également mention.

Dire qu'elle fut du goût des pisciculteurs serait excessif. Certains ont envisagé de poursuivre pour diffamation les 13 associations sans but lucratif qui, solidaires, avaient l'audace de vouloir défendre ce qu'elles considéraient comme le bien commun et qui, pour le faire, n'hésitaient pas à signaler que les 3/4 des piscicultures visitées cet été avaient illégalement relevé leurs barrages ; qui n'hésitaient pas non plus, citant des circulaires ministérielles, à signaler les dangers d'épidémies que la multiplication des piscicultures fait courir aux rivières, qui prétendaient enfin, s'appuyant sur des rapports scientifiques, que les piscicultures altèrent la qualité de l'eau.

Un article paru dans le journal « Le Télégramme » et intitulé « Halte à la pollution et à la calomnie » nous a d'ailleurs conduits à faire une mise au point. Certains de nos amis ont également réagi à la lecture de cet article comme en témoigne la lettre, également publiée par le « Télégramme » de MM. Morvan et Polard, que nous publions ci-contre.

Il en est des piscicultures comme de tous les professionnels : certains, et nous le savons, sont extrêmement sérieux et compétents, ils mènent leurs piscicultures avec soin selon les critères scientifiques. D'autres, nouveaux venus très souvent, « font de la truite » comme ils feraient du poulet. De ceux-là nous nous méfions. Nous en avons vu un, par exemple, rejeter au ruisseau les milliers et les milliers d'alevins qu'il trouvait morts chaque jour dans sa « pépinière » ! De quoi étaient-ils morts ? Il ne le savait pas ; mais ce qui est certain c'est qu'à l'aval coulait un magnifique ruisseau où vous n'avez guère de chance aujourd'hui de prendre la moindre truite ni de trouver le moindre vairon !

Le problème des piscicultures sur les rivières bretonnes a d'ailleurs été soulevé à l'Assemblée générale de l'Association T.O.S. (Truite - Ombre - Saumon) présidée par M. R. Richard, le 20 janvier dernier. A cette occasion l'A.P.P.S.B. a fait voter une motion dont on trouvera le texte ci-dessous. Conduit à donner son avis sur ce problème, M. Ballu, représentant M. le Ministre, a alors déclaré que le saumon serait dorénavant considéré comme une espèce à protéger de façon impérieuse et que l'administration se préoccupait de définir une nouvelle législation en matière d'implantation de piscicultures.

Nos amis s'en réjouiront sans doute.

Quelques pisciculteurs aussi !

J.-C. P.

Nous demandons aux membres de l'A.P.P.S.B. de se tenir prêts à participer à une éventuelle réunion générale pour sauver l'Elorn.

Pêche et Pisciculture

MM. Claude Morvan et Maurice Polard, professeurs à Landerneau, nous écrivent à propos de l'article d'Albert Coquil, paru le 7 janvier : « Les pisciculteurs bretons : halte à la pollution, halte à la calomnie ».

« Nous entendons réfuter par notre témoignage les assertions de M. Bonneau, citées dans l'article de M. Albert Coquil (« Télégramme » du 7 janvier 1971), concernant les relations entre pêcheurs et pisciculteurs.

« S'il est certain que la truite d'élevage a en fait de salubrité de l'eau, les mêmes exigences que le saumon et la truite Fario, nous pensons que ces affirmations de M. Bonneau ne sont là que pour cacher le fond du problème. En effet, l'examen de la pisciculture de Trévilis, en Guiclan, sur la Penzé, exploitée par M. Bonneau, nous prouve une situation dramatique pour le saumon.

« Depuis le mois de juillet 1970, la totalité de l'eau de la Penzé a été captée par la pisciculture. Cette situation a duré tout l'été. Aucune goutte d'eau ne passait sur le barrage situé en amont de l'établissement et de ce fait la remontée

des saumons sur les frayères était rendue impossible. Les pêcheurs — dont les enfants de ma classe, et mes collègues — ont compté jusqu'à dix-sept saumons bloqués en aval de la pisciculture, sans possibilité de remonter vers les zones de frai.

Dès les premiers jours d'octobre, des saumons sont venus mourir dans les calmes eaux, en aval de la pisciculture ; neuf ont déjà été dénombrés, et les gardes fédéraux ont été avertis.

« De plus, jusqu'à 1971, aucune grille n'était apposée auprès du barrage amont de la pisciculture, pour empêcher les bécards et les tacons de descendre vers la pisciculture. Ce fait mérite des explications et, en tout état de cause, ne peut pas illustrer la « politique de la main tendue aux pêcheurs », mentionnée par M. Bonneau (...) »

(Extrait du Télégramme de Brest)

Vœux adoptés à l'assemblée générale de T.O.S.

L'A.P.P.S.B., émue par la prolifération des piscicultures commerciales sur les rivières bretonnes, souhaite :

- a) que les rivières classées rivières à saumons soient rigoureusement protégées compte tenu de leur intérêt naturel, halieutique et touristique.
- b) que pour les autres rivières, une nouvelle législation mette un terme à la prolifération anarchique des piscicultures commerciales en précisant en particulier la distance minimum à respecter entre 2 établissements.
Cette distance devra être fonction :
 1. du débit minimum d'étiage ;
 2. de la capacité de production de l'établissement.Cette nouvelle législation devra entre autre préciser le débit minimum à respecter à l'aval de la prise d'eau pour assurer en toute saison le déplacement des poissons migrateurs. La pose des grilles à l'amont et à l'aval des prises d'eau devra également être précisée.
- c) qu'un contrôle sanitaire OBLIGATOIRE soit institué, ce contrôle devra, en particulier, porter sur la qualité biogénique des eaux rendues et sur les épizooties possibles.

L'ÉLORN MENACÉE

L'Elorn, une de nos meilleures rivières à saumons, risque d'être irrémédiablement mutilée par une pisciculture commerciale. En effet, une demande a été effectuée par M. Cornec pour installer une pisciculture au Moulin de l'Aulnaye, près de Sizun.

Tous nos lecteurs sont conscients des dégâts occasionnés par les piscicultures dans nos rivières à salmonidés. Mais en outre, dans le cas présent, la pisciculture serait située en plein sur les frayères à saumons de l'Elorn. De nombreuses frayères se trouvent entre la prise d'eau et l'établissement projeté. D'autres frayères se trouvent juste à l'amont.

Laisser faire cette pisciculture conduirait à réduire considérablement les stocks de saumons de l'Elorn. On sait, en effet, que **LA PRODUCTIVITE D'UNE RIVIERE A SAUMONS EST DIRECTEMENT PROPORTIONNELLE A LA SURFACE DE SES FRAYERES.**

Le projet en question prévoit 13 bassins. Au captage de la dérivation, il est prévu une passe à poissons avec un débit minimum en période d'étiage de 80 l/s (ce qui est très insuffisant !). Or, on a calculé que le débit d'étiage moyen au niveau de la pisciculture était de 116 l/s. Il resterait donc 36 l/s pour alimenter une pisciculture de 13 bassins. De qui se moque-t-on ?

Cette pisciculture fonctionnerait-elle en circuit fermé ?

Mais M. Cornec, qui possède déjà deux autres piscicultures et en gère une troisième, sait à quoi s'en tenir au sujet des règlements d'eau, puisque la police des eaux est inexistante.

Une fois de plus laissera-t-on l'intérêt particulier l'emporter sur l'intérêt général ?

Sur le document intitulé « L'eau - synthèse régionale » établi dans le cadre de la préparation du VI^e Plan, l'Elorn est classée « rivière à saumons ». Dans ces conditions, est-il normal, aux portes mêmes du Parc d'Armorique, que certains s'apprêtent, avec quelques appuis, à assassiner allègrement une des nos meilleures rivières à salmonidés

L'A. P. P. S. B.

L'élevage de la truite en eau salée

Nous savions déjà que la pisciculture en eau de mer se pratiquait couramment en certains pays, notamment en Norvège et dans certaines baies japonaises surtout l'île de Shikoku, mais nous ne soupçonnions pas le considérable développement récent de ces « fermes marines ». Nous avons reçu de divers pays étrangers une importante documentation sur la question d'où il ressort que l'élevage de la truite en eau douce est partout abandonné au profit de celui en eau de mer. Les avantages de l'élevage marin sont multiples : absence de maladies — régularité thermique — croissance deux fois plus rapide pour une même quantité de nourriture — qualité incomparable de la chair.

En Tasmanie (Australie), les piscicultures de truites arc-en-ciel en eau salée connaissent un grand développement sous l'impulsion de la puissante compagnie « Sevrup Fisheries ». Les truites sont mises en eau salée dès après leur éclosion. La plupart sont vendues comme truites-portion, soit fraîches soit congelées. On envisage d'en laisser grossir quelques-unes jusqu'au poids d'environ 5 livres et de les vendre sous la dénomination de « saumon », leur chair étant parfaitement rose en eau salée.

La plus importante pisciculture de truites en eau salée de notre connaissance est située à Clambay en Nouvelle-Ecosse (Canada), à 60 km au nord-est d'Halifax. Elle est financée par la Compagnie

des Seapool-Fisheries. Actuellement, sa production annuelle est d'environ mille tonnes mais cette production doit être considérablement augmentée d'ici quelques années.

Cette pisciculture utilise de l'eau de mer à 100 % et fonctionne en circuit fermé dans lequel 90 % de l'eau est réutilisée. A cause de la température très froide de la mer l'eau est chauffée pendant neuf mois de l'année entre 50 et 55 degrés F. Les poissons sont nourris par des granules humides enrichis de caroténoïdes pour donner une couleur rosée à leur chair.

Il faut regretter qu'en Bretagne nous soyons là comme en d'autres domaines, si en retard sur l'étranger, malgré les conditions thermiques éthiologiques idéales des mers qui bordent notre province.

P. P.

P.S. — Qu'arrivera-t-il lorsqu'un Japonais ou un Danois ou tout simplement un Breton plus entreprenant construira des piscicultures de grande capacité en eau salée — ce qui arrivera inéluctablement — ce jour-là les dizaines et les dizaines de piscicultures classiques installées sur nos rivières fermeront leurs portes, incapables d'être compétitives. Mais d'ici là, combien de sites détruits, combien de frayères à saumons stérilisées, combien de milliers de truites sauvages en moins. Quel immense capital touristique gaspillé !

Le Faouët

Le conseil municipal émet un vœu défavorable à l'implantation d'une pisciculture

Le conseil municipal eut à se pencher sur une importante question. Le sous-préfet de Pontivy invitant l'assemblée à se prononcer sur une demande d'implantation au lieudit Stéroulin, en bordure de l'Ellé, d'une pisciculture industrielle. On sait que ce projet a déjà soulevé l'émotion de nombreux organismes locaux et régionaux, au point de déclencher une manifestation au Faouët et une abondance de textes dans le dossier de l'enquête de commodo.

Le maire donna au conseil municipal connaissance de la lettre du sous-préfet, des remarques contenues dans le dossier d'enquête émanant sur le plan local du syndicat d'initiatives, de la société locale de pêche et de la section de canoës-kayaks. Il donna également lecture de la communication du promoteur, un groupement de la Seine-Maritime, indiquant avec précision l'intérêt présenté par l'affaire.

Le conseil municipal se livra à une discussion animée, mais divers arguments retinrent son attention, outre les déclarations ci-dessus indiquées : le ministère de l'Agriculture se prononce pour une protection totale de l'Ellé ; l'existence du terrain de camping communal (Beg-er-Roch) en aval du projet ; l'exemple donné par les installations similaires dans les environs (Pont Calleck, Arzano, etc...). Le conseil municipal décida en définitive de donner un avis défavorable à l'implantation projetée.

(Extrait du « Télégramme » du 15-1-71)

Le couzzier des lecteurs

négligences sur le Jet

Lors de la montaison des saumons durant la première quinzaine de décembre, j'ai assisté pour la première fois à leur remontée dans le jet, au niveau du moulin de Pennarun à Ergué-Gabéric ; ce magnifique spectacle, je l'ai partagé avec les élèves de ma classe et mes collègues. Les sauts au barrage nous ont impressionnés.

Malheureusement le vendredi 5 novembre nous avons trouvé deux cadavres. Nous avons sorti l'un d'eux, une femelle de 77 cm, pleine d'œufs ; elle portait un gros hématome au niveau de l'ouïe gauche. Nous avons aussi remarqué lors de nos quatre visites qu'aucun poisson n'arrivait à franchir le barrage. Ils essayaient de remonter du côté vanne, mais celle-ci est obstruée en partie, et ils étaient refoulés par le courant. Lors des sauts ils retombaient très fréquemment sur l'épi maçonné et se blessaient. Cependant les saumons passent sûrement car le 12 décembre nous en avons observés 15 sur des frayères en amont du barrage.

Malgré tout, le barrage m'inquiétait. La chute me paraissait trop haute, il n'y avait pas d'eau au pied, et il y avait cet épi séparant les vannes de la chute. J'ai alerté l'A.P.P.S.B. et la fédération départe-

mentale de la pêche ; l'A.P.P.S.B. a aussitôt alerté les autorités responsables.

J'ai été étonné des réactions de la plupart des personnes que j'ai consultées. Elles ignoraient, semble-t-il, les problèmes posés par cet obstacle ; il fallait peut-être un « non-pêcheur », dont je suis, soucieux de protéger la nature et une espèce de plus en plus rare, pour le remarquer, c'est bien dommage, car je pensais que c'était là un des soucis de la société de pêche locale.

Le Jet est encore pur, il faut le sauvegarder à tout prix, car les menaces de pollution se précisent en aval du moulin de Pennarun.

H. LE BEULE
Instituteur
Ergué-Gabéric - 29 S

N.D.L.R. — Nous avons reçu de Monsieur l'Ingénieur en Chef de la région piscicole les plans d'une nouvelle passe au barrage de Pennarun.

Nous espérons donc que les élèves de ERGUE-GABERIC pourront longtemps encore admirer les saumons et non plus assister au spectacle affligeant de leur agonie suite aux négligences coupables des hommes.

exploit sur le Léguer !

Félicitations à l'équipe des « pêcheurs de truites » MM. Le Corre et Raoul, qui le dimanche 21 février, sur le Léguer, dans les courants de Tonquédec en pêchant la truite... bien sûr, ont réussi un doublé pour M. Le Corre et un triplé de saumons pour M. Raoul. Il faut reconnaître que, précautionneux, l'un d'eux était porteur de la gaffe. Bonne continuation à cette belle équipe, car de tels exemples ne peuvent manquer d'inciter les générations montantes au respect des lois et règlements.

J. MORVAN

N.D.L.R. — Un tel fait illustre l'inadaptation de la législation actuelle sur les rivières à saumons. Si nous voulons assurer le maintien d'une espèce particulièrement menacée et le développement de la pêche sportive, de nouvelles règles strictes devront être adoptées. L'APPSB a fait des propositions précises en ce sens au Conseil Supérieur de la Pêche.



Plancton grossi 5.800 fois
constituant exclusif du NAUTEX

VALORISEZ

*cette année, les eaux piscicoles (rivières,
étangs, bassins de pisciculture)...
en réalisant au PRINTEMPS un traitement
au...*

NAUTEX

*maillon indispensable de la chaîne
alimentaire des eaux, comme le confir-
ment plus de quatre ans d'épandage.*

ECRIVEZ-NOUS, en nous soumettant
votre problème...

OMYA S. A.
30, rue St-Augustin
75 PARIS 2^{ème}



Autour des rivières

Statistique édifiante

Selon une enquête qui vient d'être effectuée par l'Institut National de la Statistique et des Enquêtes économiques, 73 % des vacanciers emportent un matériel de pêche à la ligne.

Ainsi se trouve démontré à nouveau que la pêche constitue un élément très important du tourisme : ce qui ne semble pas, jusqu'à ce jour, avoir été compris par les organismes officiels, puisque les fédérations de pêche n'y sont pas représentées.

NDLR : Sauf en Bretagne où l'A.P.P.S.B. participe à l'élaboration de la « Charte du Tourisme ».

Les invités des Borgia

Pêcheurs pour qui les heures passées sur les bords des étangs, des rivières et des ruisseaux comptent parmi les meilleures de votre vie, voulez-vous bientôt ne prendre que des poissons non comestibles, ni pour l'homme, ni pour l'animal ou bien ne prendre plus de poissons du tout ? Voulez-vous voir dans vos piscicultures les sujets de remplacement crever du cancer du foie ou de quelque affection analogue ?

Alors ne dites rien, ne faites rien. Endormez-vous dans votre attitude passive.

Mais si vous voulez que votre sport survive, alors, allez-y tendez tous vos efforts pour que l'inconscience, l'indifférence de beaucoup, l'avidité et la lâcheté de quelques-uns cessent de souiller, de mutiler, de détruire la nature préparant ainsi les catastrophes qui s'abattront dans les prochaines décennies sur les représentants de l'espèce qu'un optimiste a qualifié d'« Homo Sapiens ».

FISHING CLUB DE FRANCE

d'U.R.S.S.

Selon un article publié par la « Literatournaya Gazeta », les mesures anti-pollution entraîneront une réduction de 7 à 10 % de la croissance économique du pays. Cependant, on peut penser qu'un certain nombre d'officiels soviétiques sont prêts à faire supporter le coût de l'opération à leur pays.

(Le Monde)

Y. R.

De la pollution à l'hépatite

Selon un bactériologiste de l'Université de Wisconsin, R.O. Cliver, un nombre d'aliments beaucoup plus important qu'on ne le suppose habituellement seraient contaminés par le virus de l'hépatite. De plus, il est probable que les insectes et les eaux polluées contribuent indirectement, et dans le monde entier, à cette contamination. Le Dr Cliver a d'ailleurs remarqué que la recrudescence de l'hépatite correspond à « l'ère de la pollution ». En 1949, en effet, seuls 32 pays enregistrèrent des cas d'hépatite, contre 100 cette année. Et, entre 1960 et 1970, le nombre des cas est passé de 29.000 à 39.000.

La peste des pesticides

M. Henri Cainaud, maire du petit village d'Orval, dans le Cher, ne manque pas de courage. Sur demande de son conseil municipal, il vient de prendre un arrêté interdisant sur le territoire de la commune « l'utilisation pour usages agricoles des pesticides, herbicides et désherbants ; la publicité par affiche de ces produits. » Le conseil municipal d'Orval est composé, en grande partie, d'agriculteurs !

(Auto-Journal du 3-11-70)

Au Japon :

Une session parlementaire spéciale pour une loi anti-pollution...

Dans ce projet de loi il est prévu que non seulement les chefs d'entreprises, les directeurs d'usines, risqueront jusqu'à TROIS ANS DE PRISON et de très lourdes amendes, mais ils devront aussi assurer 25 % des frais engagés pour lutter contre les pollutions. Stations d'épuration, régénération des eaux usées, filtres pour fumées industrielles.

Un souhait.. en France... que la loi de 1964 soit appliquée et même, dans certains cas, seulement respectée.

Un ministre pour une "véritable politique du saumon"

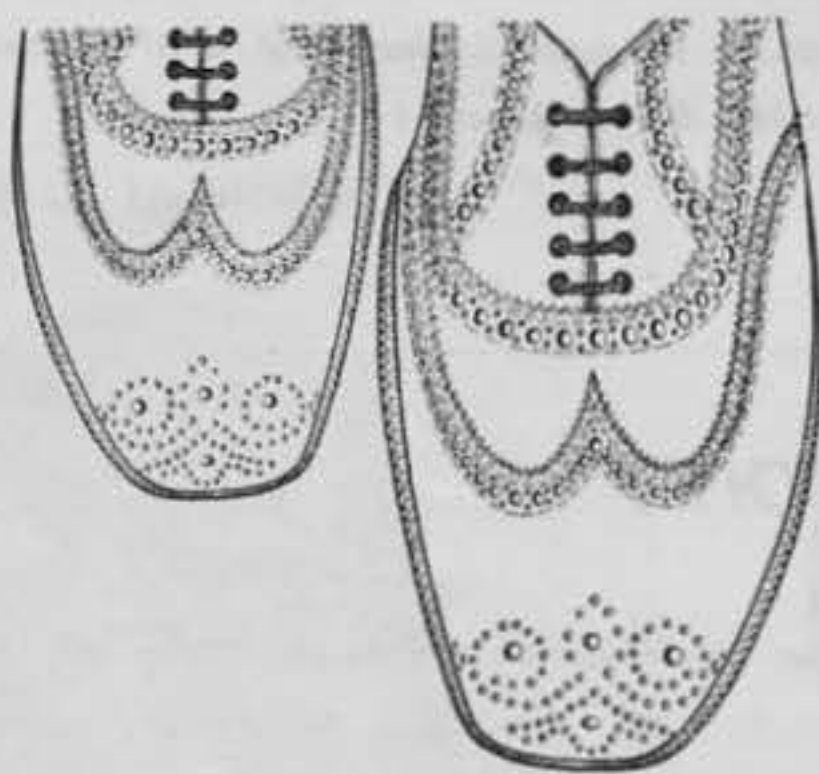
C'est pour décorer l'un des leurs (M. Compain Conseiller Technique de l'A.P.P.S.B.) que les responsables de l'association pour la Protection du Saumon en Bretagne, Basse-Normandie se retrouvèrent le samedi 20 février à Quimper.

M. Richard, président national des Associations protectrices du saumon avait plusieurs bonnes nouvelles à annoncer : « Les deux jeunes envoyés par le C.N.E.X.O. aux Etats-Unis pour y étudier les méthodes de production de smolts viennent de revenir avec des renseignements très intéressants. On peut espérer maintenant qu'il nous sera possible de nous lancer à notre tour dans la production. »

« J'ai rencontré récemment M. Poujade, ajoutait le président Richard. Le ministre de l'Environnement m'a dit qu'il était passionné par le problème du saumon et qu'il ferait l'impossible afin qu'il y ait en France une véritable politique du saumon. »

de Ouest-France du 22.02-71

N.D.L.R. — Depuis l'annonce de cette bonne nouvelle, les choses se concrétisent puisqu'une réunion est prévue le 27 avril au Conseil Supérieur de la Pêche pour étudier la production de tacons en France.



Chaussures
de Grand Luxe
UNIC-SIRIUS
Romans

Amis pêcheurs

Consultez avec soin les publicités du bulletin et réservez vos achats à nos annonceurs.

Sans leur participation, notre journal ne pourrait être imprimé. Chaque numéro revient à 3.500 N.F.

Télévision et protection des rivières

A l'occasion de la manifestation organisée à Concarneau par l'A.P.P. locale et l'A.P.P.S.B. pour défendre le MORROS, la T.V. régionale a réalisé un reportage.

En outre Télé-Bretagne a préparé une longue séquence sur l'activité de l'A.P.P.S.B.

Nous remercions les journalistes de l'O.R.T.F. de prendre ainsi une part active à la protection de notre environnement, tout spécialement de nos rivières.

NON, le pêcheur n'est pas un menteur...

...mais un éternel incompris

Ces beaux poissons qu'il rapporte, ne viennent pas de la poissonnerie...
Ils sont bien à lui.

ET POUR CAUSE :

il prend tous ses articles de pêche chez :

BONNAMY
LE HALL DE LA PÊCHE ET DE LA CHASSE

9, Rue Charbonnerie
SAINT-BRIEUC



Le magnifique plan d'eau du MORROS, transformé en parking à bateaux.
On n'ose y croire ! — (Photo Studio RAULT)

A CONCARNEAU LA MER N'EST PLUS ASSEZ GRANDE !...

L'A.P.P. de Concarneau qui compte 450 adhérents a tenu une réunion le 10 mars. Le bureau a débattu essentiellement, avec les adhérents présents, du plan d'eau du MORROS. M. PHELIPOT, secrétaire général de l'A.P.P.S.B. assistait à la réunion.

Depuis 1965, l'A.P.P. de Concarneau a multiplié les demandes pour obtenir que soit défini le statut du plan d'eau du MORROS. Plan d'eau unique en Bretagne du fait de sa situation qui l'apparente à un Lough écossais. Des promesses ont à plusieurs reprises été faites à l'A.P.P. mais la question n'a jamais été tranchée de façon définitive.

Or, récemment l'A.P.P. a eu connaissance d'un projet visant à faire de ce plan d'eau un mouillage d'hivernage pour les bateaux de plaisance. Les mouillages seraient même étendus à l'avant port et à l'île aux Souris ?

Ce projet est en fait celui des Pouvoirs Publics locaux, car il a été repoussé par l'assemblée de la S.N.C., la Société Nautique de Concarneau !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Pour marquer sa détermination de sauvegarder le Morros, le bureau de l'A.P.P. a prévu une assemblée générale extraordinaire le dimanche 4 avril.

L'association de pêche réclame « le droit à des loisirs sains que les pêcheurs se sont créés eux-mêmes avant que l'état ne les aide, avec leurs propres deniers, sans aide ni subvention de quelque côté que ce soit... L'aménagement du

Morros précise l'A.P.P. aurait des avantages pour le tourisme local : étalement de la saison, puisque ce plan d'eau peuplé uniquement de salmonidés (truites, truites de mer et même saumons) est facile à aménager ».

Toutes les associations de protection de la nature, ainsi que les commerçants et les hôteliers ont été invités à cette assemblée extraordinaire.

UN NON SENS

Ce projet mérite quelques autres commentaires. Est-il normal d'assurer le loisir des uns en sacrifiant celui des autres ? Nous sommes les premiers à nous réjouir de l'extension de la voile et de la plaisance, mais les pêcheurs eux aussi ont droit à des loisirs sains et actifs. A t'on pensé à ceux qui, modestes, ne pourront jamais se payer un voilier, à ceux qui préfèrent le calme des rives ombragées à la houle du large, aux retraités du 3^e âge...

A t'on songé aussi à l'étalement des congés, à la nécessité, pour développer le tourisme, d'offrir une gamme étendue de loisirs et d'activités. Le plan d'eau du Morros peut être un magnifique complément aux activités nautiques, en faire un vulgaire parking à bateaux serait une hérésie. Les politiques de facilité ne sont jamais les bonnes et nous voulons espérer que la municipalité nouvelle aura à cœur de considérer l'intérêt des 450 pêcheurs de la région puisqu'il se trouve que ces intérêts sont aussi ceux de la collectivité.

L'A.P.P.S.B.

L'alevinage des eaux à truites

(Extrait du rapport de l'office National des Pêcheries intérieures d'Irlande pour l'année 1970)

Par suite de la nature même de la pisciculture de la truite fario telle qu'elle est pratiquée par l'Office, on peut craindre que celle-ci ne soit considérée que comme une fin en soi. Il ne faut pas perdre de vue que le but essentiel de l'élevage artificiel du poisson est de procurer plus de poissons au panier du pêcheur. C'est pourquoi l'élevage de la truite n'est qu'un des moyens susceptibles d'améliorer une pêche. Que ce moyen soit nécessaire, ou même utile, à l'amélioration d'une pêche cela dépend essentiellement de la pêche en question. Il faut que l'alevin déversé puisse disposer d'un espace vital satisfaisant. Il est absolument inutile de déverser des alevins vésiculés dans un endroit qui contient des truites plus âgées. De même le déversement de truitelles dans des secteurs qui conviennent seulement aux alevins nouvellement éclos ne peut pas donner de bons résultats. S'il y a du brochet dans le secteur aleviné, alors l'alevinage procurera surtout une nourriture coûteuse au brochet (Récemment on a pris dans le lac SHEELIN un brochet de 1,250 kg qui avait 13 truitelles dans l'estomac).

Dans certains endroits, déjà bien peuplés en truites le taux de mortalité des truitelles d'élevage, même si celles-ci sont d'excellente qualité, est énorme et leur survie peut ne pas dépasser 1 %.

La production artificielle de la truite est une opération coûteuse. Si une pêche donnée peut être aménagée de façon à assurer la reproduction naturelle de ses propres truites, l'argent qui aurait pu être ainsi dépensé en alevinages artificiels peut alors être utilisé à des travaux d'aménagement de la rivière.

Aussi l'alevinage artificiel n'est-il pratiqué par l'office que lorsqu'il est absolument nécessaire, par exemple dans des eaux totalement impropres à la reproduction naturelle, ou dans des secteurs temporairement dévastés par une pollution accidentelle.



Avril, Mai, premières belles pêches à la mouche

Anguilles et truites

J'ai examiné des quantités d'anguilles provenant de lacs et de rivières à truites. Aucune n'avait mangé de truites. Les Drs Jones et Evans firent les mêmes constatations sur 498 anguilles provenant des rivières galloises.

Certains pensent que l'anguille se nourrit d'œufs et d'alevins de salmonidés sur les frayères. Jones et Evans ont particulièrement étudié cette forme de prédation et ont conclu qu'elle était négligeable. Pour ma part, je n'ai trouvé aucune preuve de prédation sur 60 anguilles provenant d'un ruisseau frayère. De son côté Sawyer n'a, lui non plus, pas trouvé de trace de prédation des anguilles aussi bien sur les œufs que sur les alevins d'une rivière calcaire. Toutes ces preuves permettent d'exclure totalement l'anguille comme prédateur des œufs et des alevins de salmonidés.

The Trout par Dr W. E. Frost et Dr M. E. Brownly.
Précisons que les deux biologistes auteurs de ces lignes sont considérés Outre-Manche comme les meilleures (ce sont des dames) spécialistes de la truite.

Mais il y a des légendes qui ont la vie dure.

UN LIVRE DIFFÉRENT DE TOUS LES AUTRES !

- * La découverte des plus belles rivières bretonnes
- * Le choix des meilleures mouches et des meilleurs coins... dans

PÊCHE A LA MOUCHE EN BRETAGNE

par P. PHELIPOT ET J.-P. PEQUEGNOT

L'exemplaire : 45 F

■ Ecrire à l'A. P. P. S. B. qui transmettra

La lettre ci-dessous a été adressée au
Préfet du Finistère par les Présidents
des A.P.P. de Châteaulin - Château-
neuf - Carhaix - Le Huelgoat.

Inquiétude chez les pêcheurs de l'Aulne

Monsieur le PREFET du FINISTERE
(S/c. de Monsieur le SOUS-PREFET
de CHATEAULIN)

Monsieur le Préfet,

Les Associations de pêche dénommées ci-dessus se sont réunies le 5 DECEMBRE 1970 à PORT-LAUNAY pour étudier la question de la pollution des cours d'eau dans leur zone d'influence et plus spécialement celle de l'HYERES et de l'AULNE.

Persuadées que ce problème, qui dépasse largement le cadre de la pêche, aura, s'il n'est pas résolu à court terme, des répercussions importantes sur tout l'avenir (tant halieutique que touristique et économique) du Centre FINISTERE, elles prennent l'initiative d'attirer votre haute et bienveillante attention sur une situation dont les dangers s'accroissent chaque jour.

En même temps elles estiment indispensable de faire part de leurs craintes à tous les organismes concernés ainsi qu'aux élus intéressés.

Les causes principales de ces pollutions sont, à notre avis, les suivantes :

- Emploi de certains produits chimiques agricoles nocifs.
- Déversement sans épuration suffisante — voire même sans aucune épuration d'eaux résiduaires dans les cours d'eau.

Tout ceci au mépris de la réglementation établie.

Nous vous demandons en conséquence d'user de votre pouvoir pour qu'une intervention efficace soit faite dans les délais les plus courts auprès des responsables de cette situation alarmante et inacceptable.

Nous voudrions que vous nous informiez des mesures que vous envisagez de prendre à cet effet.

Votre réponse fera l'objet d'un débat général que nous nous proposons d'organiser pour déterminer éventuellement les modalités d'une action future afin de sauvegarder l'une des richesses essentielles de notre Région.

Il ne serait pas pensable que les efforts financiers importants actuellement consentis pour la mise en valeur d'un capital qui nous est cher soient rendus vains par des négligences coupables.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à notre très haute considération.

Pour les Présidents sus-nommés.

N.B. — A toutes fins utiles, nous vous signalons que nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir tous renseignements complémentaires qu'il vous semblerait utile de posséder concernant les secteurs plus particulièrement touchés actuellement par la pollution.

NDLR. — Par lettre en date du 18 janvier, M. le Préfet du Finistère a répondu en précisant « la situation résultant de la pollution, sous différentes formes, de ces rivières, retient toute mon attention. Je m'emploie à y remédier avec le concours des différents services départementaux intéressés... »

Nous souhaiterions, dans notre prochain bulletin, faire état des MESURES CONCRETES prises pour éviter le renouvellement des pollutions catastrophiques de 1970 et assurer ainsi le « Droit à l'eau pure » inscrit à la Déclaration Européenne des Droits de l'Homme.

HOTEL - RESTAURANT

AU BON-ACCUEIL

CHATEAULIN - PORT-LAUNAY

(Sud-Finistère) - Tél. 2.77 Chateaulin

Son cadre de verdure.. Son site incomparable et reposant..

Son plan d'eau pour canotage.. Le paradis des pêcheurs..

GRAND CONCOURS DE PÊCHE

Le deuxième dimanche d'août traditionnellement sur les berges de l'Aulne « Au Bon Accueil » en Châteaulin - Port-Launay, se déroule un grand concours individuel de pêche.

Cette manifestation, qui remporte chaque année un important succès, aura lieu le DIMANCHE 8 AOUT 1971 à partir de 15 heures.

Mentionnons que dans le cadre de ce concours, VENDREDI 6 AOUT 1971 à 21 heures, se déroulera dans les salons du siège organisateur « Au Bon Accueil », une soirée folklorique à l'intention des estivants et touristes en vacances, sous le patronage du « Syndicat d'Initiative et Châteaulin », dans le cadre des « 80 jours de folklore » animé par le Cercle Celtique « Alc'houederrienn Kastellin ».

La disparition du merle d'eau

par Yves LE CABELLEC
Président d'Honneur de l'APP de Plouay

De son vrai nom Cincle Plongeur (*cinclus cinclus*) l'oiseau communément appelé Merle d'eau, a disparu de notre belle vallée du Scorff et des ruisseaux qui en sont ses affluents, voici une quinzaine d'années environ (1). Les habitués de la promenade si pittoresque de Pont-Calleck, les chasseurs parcourant les abords immédiats de la forêt et des terres riveraines du Scorff, les pêcheurs à la recherche de saumons et truites de Guéméné à Pont-Scorff, ont en mémoire ce charmant oiseau dont l'habitat est la rivière et ses rochers, et uniquement les cours d'eau au régime assez vif, voire même torrentueux avec cascades et eau claire, tel le Scorff dans la plus grande partie de son cours.

L'oiseau, pour le décrire, est de la forme et de la grosseur du merle commun, mais contrairement à ce dernier, la queue du cincle plongeur est très courte et arrondie, limitée à quelques centimètres; cette particularité lui donne un aspect rondet, sa couleur est le brun approchant la couleur de la femelle du merle. Autre particularité: du dessous du bec jusqu'à la moitié du bréchet, il a un grand plastron blanc qui le fait repérer de loin sur la roche où il s'est posé. Il vole au ras de l'eau à la manière du martin-pêcheur, son arrêt assez brusque sur les rochers, suivi de courbettes répétées, est accompagné d'un chant très clair, alerte et agréable, qui rappelle un peu le chant du troglodyte. Sa manière de poursuivre les éphémères sur les rochers et au ras de l'eau (sa prédilection allant aux roches baignées d'une eau écumante), son plongeon dans l'eau blanche pour y capturer les larves, nymphes, crevettes et petits coquillages d'eau douce qui font l'essentiel de sa nourriture, sont des gestes tout à fait particuliers au cincle. Toutes ces caractéristiques, surtout sa façon de plonger sous l'eau pour se nourrir à la manière des palmipèdes, le merle d'eau étant le seul passereau plongeur, ne laissent pas passer inaperçu cet oiseau pour le moins singulier.

Paul Geroudet, dans son étude sur les passereaux, nous dit que le merle d'eau est commun à toute l'Eurasie, la zone d'habitat étant les cours d'eau de montagnes et des massifs granitiques (Massif Central, Bretagne) où l'eau est limpide et courante sur un fond de gravier.

Les quelques couples — car ils n'étaient pas nombreux — chacun d'eux respectant la zone de nidification de chaque couple comme dans la plupart des espèces — qui évoluaient sur tout le parcours du Scorff étaient sédentaires — on les voyait toute l'année. Au printemps, ils nichaient régulièrement, installant leur nid dans les cavités de murs, dans les creux parmi les pierres des arches et les piles des vieux ponts reliant les rives pour accéder au moulin. Leur nid était quelquefois accroché à la végétation poussant dans les anfrac-

tuosités des pierres, à quelques centimètres au-dessus de l'eau; sa forme est celle du nid du troglodyte, mais plus volumineux et proportionné à l'oiseau.

Les éclosions étaient régulières, et chaque année, de jeunes merles d'eau venaient augmenter la famille des Cingles Plongeurs (2).

La plupart de ces jeunes devaient ensuite suivre l'activité migratoire de l'espèce, car le nombre d'adultes restant sur place ne changeait guère d'une année à l'autre.

Les nichées se faisant régulières, cette prospérité laissait prévoir et espérer une longue postérité au Cincle Plongeur, hôte familier du Scorff (3). Hélas! depuis quelques années cet oiseau a disparu et ne fréquente plus la belle rivière si chère à Brizeux. D'après les souvenirs de ceux qui ont observé cet oiseau et à qui des questions précises ont été posées sur sa disparition, celle-ci remonterait à une quinzaine d'années environ.

Quels sont les motifs de cette disparition? Faut-il accuser les chasseurs? Non, le merle d'eau n'est pas un gibier. Les rapaces sont assez nombreux dans la vallée du Scorff, mais ils n'auraient pas tout détruit. Peut-être un instinct migratoire a-t-il forcé notre Cincle Plongeur à quitter les lieux? C'est peu probable, car la plupart d'entre eux y étaient nés et perpétuaient l'espèce. Une épidémie a-t-elle décimé l'espèce à cet endroit? Autant de questions que l'on se pose et pour lesquelles on aimerait avoir une réponse.

Cet oiseau reviendra-t-il sur le Scorff? Peut-être, c'est même probable, car la migration de cette espèce peut nous amener un jour quelques couples, et s'ils s'y plaisent à leur tour, ils y resteront.

En attendant, nous serions heureux d'avoir au sujet de cette disparition tous les renseignements et appréciations de ceux qui s'intéressent à la vie et aux mœurs des oiseaux de notre pays. Ils feront œuvre utile en apportant quelque éclaircissement à ce mystère qui entoure la vie des oiseaux.

Yves LE CABELLEC

- (1) Renseignements recueillis auprès du Meunier de Coat Crenn en Plouay.
- (2) Nidification observée sous le vieux pont de Coat Crenn pendant plusieurs années.
- (3) Le Merle d'Eau fréquentait presque tous les cours d'eau bretons: Ellé, Inam, Isole, Aer, etc. A-t-il disparu partout, comme celui du Scorff? Nous aimerions le savoir.



LE CINCLE PLONGEUR, hôte de nos cours d'eau (dessin original de T. Louédec extrait de « Pêche à la mouche en Bretagne », de P. Phelipot et J.P. Pequegnot.

LE NAUTEX

est une craie
de Champagne
d'origine planctonique

- élimine la vase
- récalcifie les eaux
- recrée la vie bactérienne
- élimine les matières organiques
- renouvelle les herbiers
- oxygène l'eau

POUR RIVIÈRES ET ÉTANGS

Tous renseignements à :

MEAC
44 ERBRAY

Près Chateaubriant — Tél. 28 et 29

SAUMONS - TRUITES - TOURISME

L'article consacré au saumon, richesse touristique, paru dans le numéro de février de « La Bretagne Economique », le journal des Chambres de Commerce, nous a valu plusieurs lettres et quelques réflexions.

Tous nos correspondants se réjouissent à l'idée que le saumon occupera peut-être demain, une place privilégiée dans les richesses touristiques de notre région. Tous comprennent que pour sauver nos rivières, il est indispensable de montrer qu'elles peuvent être la source d'un important tourisme d'avant-saison, dont profiteront surtout les localités de l'intérieur, et qui est indispensable pour étaler la saison touristique. L'exemple de l'Irlande qui a su tirer partie de ses richesses halieutiques est très souvent cité.

Quelques correspondants, cependant, ont paru s'étonner que nous ayons cité le Blavet pour illustrer notre propos... Il est bien évident qu'il ne s'agissait, dans l'esprit de M. Vanhove, que d'un exemple pris au hasard de ce que pourrait apporter la remise en valeur d'une rivière à l'économie locale.

Toutes les rivières qui ont encore la chance de posséder du saumon doivent être protégées, surveillées, améliorées, toutes sans exception.

Cependant, il est bien évident que si une ou deux salmonicultures peuvent être créées, il faudra au début tout au moins, choisir quelques rivières témoins pour procéder à des alevinages massifs en tacons. Une rivière par département par exemple ; la rivière étant choisie en

fonction de certains critères (absence de pêche aux filets à l'estuaire, d'obstacle trop important à l'aval, de pollutions chroniques graves) en fonction aussi de la nature des droits de pêche, des possibilités de capture des géniteurs, etc.

Nous n'en sommes pas encore là, mais nos espoirs sont plus fondés que jamais et le fait que l'A.P.P.S.B. participe maintenant et de façon officielle à l'élaboration de « La Charte du Développement Touristique de la Bretagne », et la création récente du « Ministère de l'Environnement » renforcent notre optimisme.

J.C. P.

Ce que le saumon apporterait à la Bretagne

La fierté d'avoir su conserver une richesse naturelle de la plus haute valeur. (En U.R.S.S. on protège le loup, en Pologne on réacclimate le bison, en Espagne on protège les rapaces, en Italie on défend le bouquetin...)

La possibilité — unique — de développer un tourisme de pré-saison, de mars à juin, avec tout ce que cela implique soit sous forme de séjours prolongés, soit sous forme de week-end de pêche (par Air-Inter le parisien sera à 2 heures de sa rivière grâce aux liaisons PARIS - BREST - QUIMPER - LORIENT - ST-BRIEUC).

La possibilité de développer un tourisme rural avec en complément, les ressources de la mer toute proche.

La possibilité d'offrir des loisirs actifs qui seront de plus en plus recherchés (augmentation des loisirs abaissement de l'âge de la retraite).

La possibilité de créer une activité parfaitement compatible avec :

- ◆ Le tourisme nautique (canaux)
- ◆ Les randonnées équestres
- ◆ La découverte de la Bretagne intérieure, mystérieuse, insolite...

Le saumon constitue un « produit touristique » particulièrement recherché, tant sur le marché national que sur le marché international et sera facile à « placer ».

En outre il faut remarquer que le saumon intéresse les trois départements de l'extrême Ouest (22 - 29 - 56) ce qui faciliterait la prospection, l'étalement géographique, le financement des opérations.

La pêche du saumon se prête au tourisme libre (location chez l'habitant, à l'hôtel) tout comme aux forfaits organisés.

CE NUMÉRO EST LE DERNIER !

...qu'il nous est possible de vous adresser si vous ne réglez pas votre cotisation pour 1971.

Adresser sans tarder, à l'A.P.P.S.B., 1 rue des Primevères, Quéven - 56, un chèque postal ou bancaire au nom de l'A.P.P.S.B. Les nouvelles cartes d'adhésion seront adressées, par la poste, dans le courant du mois de mai, aux nouveaux adhérents et à ceux déjà inscrits en 1970 qui se sont acquittés de leur cotisation (voir intitulé du compte page 3).

Abonnement simple 10 F - Membre de soutien 20 F - Membre d'honneur 50 F - Membre bienfaiteur 100 F et au delà.

A nos lecteurs

Ainsi que cela s'était produit l'an dernier, l'envoi du bulletin n° 1 s'est traduit par de nombreux retours avec invariablement les mêmes mentions : « ADRESSE INCOMPLETE » ou « INCONNU A CETTE ADRESSE ».

Il s'en suit des frais de courrier supplémentaires et des adhérents mécontents de ne pas recevoir le bulletin.

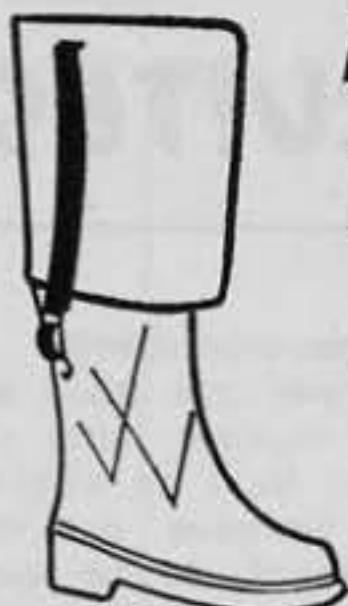
Nous prions donc instamment nos lecteurs de nous informer des cas qu'ils connaissent en précisant : le nom de l'adhérent, son adresse complète, rue..., n°..., ville..., département, le tout libellé en LETTRES CAPITALES (nous insistons sur ce point).

Nous gardons des exemplaires du premier bulletin pour ces adhérents ; nous les prions de ne pas nous tenir rigueur de ce qui, finalement, est indépendant de notre volonté et que nous sommes les premiers à regretter.

Vous avez au moins un ami pêcheur... Alors dites lui que son adhésion nous aidera à mieux défendre nos rivières.

L'A.P.P.S.B.

POUR LA PÊCHE les bottes et cuissardes **LE CHAMEAU**



BOTTES

LE CHAMEAU

sont vraiment
les meilleures

14 - PONT D'OUILLY

CHASSE - PÊCHE - COUTELLERIE

Service après vente

A SAINT-HUBERT DANIEL

43, Rue Saint-Guillaume, SAINT-BRIEUC
C. C. P. 1666-59 Rennes
Téléphone 5.73

Spécialités matériel saumon : DEVONS MAISON EXCLUSIFS

Nom Prénom

Profession

Adresse

Abonnement simple
à la revue
10 F

Adhésion de soutien
à l'A.P.P.S.B.
20 F

Membre
d'honneur
50 F

Membre
bienfaiteur
100 F et au-delà

A remplir en **CAPITALES** et rayer les rubriques inutiles.

A.P.P.S.B. Association déclarée à la Sous-Préfecture de Lorient sous le n° 06.19.11.878 R

C.C.P. Nantes 3.519.12 N

BANQUE : B.C.C., Bd Leclerc - LORIENT

Siège Social : 1, rue des Primevères, 56 - QUEVEN

Pêcheurs de Saumons et de Truites

VOUS TROUVÉREZ CHEZ

R. LE GAL

ARMURIER

31, Rue Maréchal-Foch — LORIENT

(ANGLE DE LA RUE DE TURENNE)

Le plus grand choix d'articles de pêche

..... au meilleur prix

DES SPECIALISTES A VOTRE SERVICE

POUR TOUTES REPARATIONS DE CANNES ET DE MOULINETS

MONTAGES SPÉCIAUX DE LEURRES A SAUMONS

— NOMBREUSES RÉFÉRENCES DE SUCCES —

Pour vos moulinets...

PENSEZ **BAM et PEERLESS**

Bam 100 - cont. 120 m de 18/100

Bam 300 - cont. 150 m de 20/100

Bam 500 - cont. 150 m de 50/100

Bam 600 - cont. 225 m de 50/100

— DOCUMENTATION SUR DEMANDE —

Ets I. TOULOUSE - Av. des Lilas - 64 PAU

mepps



**aglia
comet
aglia-long**

ON SALE AT ALL PRINCIPLE
FISHING TACKLE SHOPS

PÊCHEURS...

de Quimper et des environs

pour toutes pêches

SAUMONS - TRUITES - BARS

un spécialiste à votre service

Jean CHUTO

22, rue René Madec

QUIMPER

Téléph. 95-03-72

MATÉRIEL

VÊTEMENTS

RÉPARATIONS

et les meilleurs conseils

PHOTO-CINÉ

G. CHAPUY

Rue du Puits-Ferré

HENNEBONT

Téléphone 65.20.55



* Portraits

* Mariages

* Reportages industriels

Pêcheurs de Plouay et des environs...
POUR VOTRE ÉQUIPEMENT :

A. LE GAL

Place de la Mairie

A PONT-SCORFF

pour les pêcheurs, une adresse...

chez ROLLAND

les meilleures cuillères à saumons

LE PLUS GRAND PRODUCTEUR
EUROPÉEN DE

Mouches Artificielles

DE RENOMMÉE MONDIALE POUR
SAUMON - TRUITE - OMBRE, etc...



MOUCHES DE MER

pour THON,

" MITRAILLETES "

MORUE - MAQUEREAU
LIEU, etc...

MOUCHES RAGOT S. A. 22 - LOUDÉAC

HOTEL DES VOYAGEURS

DUCEY (MANCHE)

Tél. 2.62

Tout confort - Calme - Bonne chère
proximité de rivières à truites et à saumons

Logis de France 1* n n

Salle pour Groupes et Banquets

COUTELLERIE - PÊCHE - CHASSE

JOUNOT - LEMEVEL

Place de la République

22 PAIMPOL - Tél. 3.98

Toute la Coutellerie, Orfèvrerie et articles cadeaux

Tous les articles de pêche - Mer - Rivière

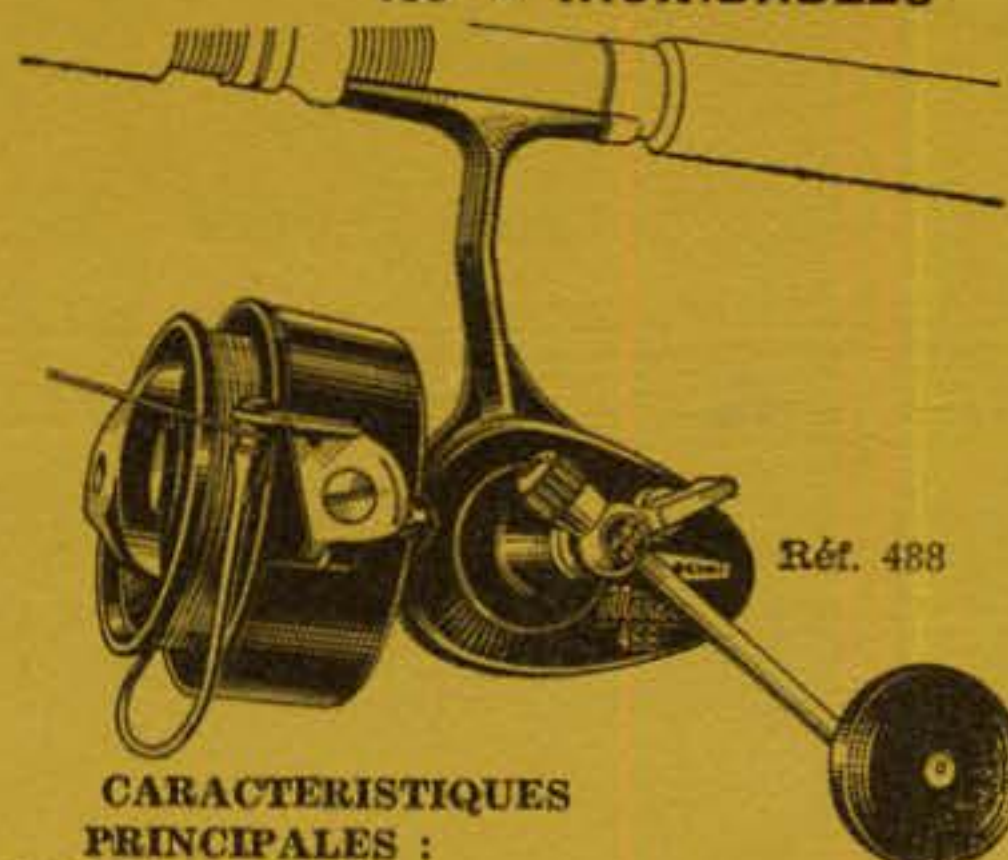
Tout pour la chasse et le tir : Carabines, fusils, munitions

ATELIER : REPASSAGE et RÉPARATIONS

NOUVELLE SERIE

Mitchell® MER

100 % INOXIDABLES



Réf. 488

CARACTERISTIQUES
PRINCIPALES :

- 396 PM - Bobine enveloppante - 225 m 50/100°
Pick-up manuel
- 396 Bobine enveloppante - 225 m 50/100°
Pick-up anse de panier
- 386/387 Bobine enveloppée - 225 m 50/100°
Pick-up anse de panier
- 486/487 Série « SPECIAL » version du 386/387
- 488 Série « SPECIAL » Bobine enveloppée
300 m 50/100° - Pick-up anse de panier
- 498 Série « SPECIAL » - Bobine envelop-
pante - 300 m 50/100° - Pick-up manuel

